

d. Secrétaire : *FCSRDN20161129-5 A.G.*

Il est proposé par Mme Linda Gagnon de nommer Mme Karine Lapierre comme secrétaire. Éluë à l'unanimité.

7- Institution financière et signataires

Il est proposé par Mme Manon Villeneuve que la caisse populaire Desjardins de Saint-Jérôme (Centre de service Sainte-Paule) située au 925 Labelle à Saint-Jérôme soit l'institution financière de la Fondation. De plus, il est suggéré que les signataires désignés soient obligatoirement M Yves-M Ladouceur (Trésorier) ainsi que M. Alain DuHamel (Président) ou Mme Manon Villeneuve (Vice-présidente). Mme Manon Villeneuve est mandatée pour effectuer les démarches en vue de la modification des signataires. Adopté à l'unanimité. *FCSRDN20161129-6 A.G.*

8- Siège social de la Fondation

Suite à l'offre de la C.S., représentée par M Jean- Pierre Joubert, il est proposé par Mme Linda Gagnon que le siège social de la Fondation soit situé au 795 Melançon, Saint-Jérôme, Qc, J7Z 7N5. Adopté à l'unanimité. *FCSRDN20161129-7 A.G.*

9- Établissement d'un calendrier des rencontres

Au vu des besoins actuels de la Fondation, aucun calendrier fixe n'est établi. Seule la première rencontre au 6 décembre est établie. Il reviendra au nouveau C.A. de la Fondation CSRDN d'établir les dates selon les événements et besoins.

10- Varia

- a. Il est demandé de revoir le statut et l'enregistrement de la Fondation afin de pouvoir émettre des reçus (organisme de bienfaisance) et ce le plus tôt possible. M Ladouceur accepte de faire les démarches et il est entendu que la résolution sera prise lors de la rencontre du 6 décembre 2016.
- b. Il est rappelé l'importance de faire parvenir les rapports gouvernementaux 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 le plus tôt possible. M Ladouceur accepte de les préparer et de les présenter pour la rencontre du 6 décembre 2016.
- c. Mme Gagnon rappelle que le comptable ayant préparé et tenu les livres à ce jour a présenté une facture qui est toujours en attente de paiement. Il est entendu que cette facture sera un sujet de discussion lors de la rencontre du 6 décembre 2016.
- d. Mme Gagnon fait un bilan du souper-bénéfice du mois d'octobre 2016 : la somme de 3377,88 \$ a été payé au groupe Beaudet, un premier dépôt de 8185 \$ a été fait, un deuxième dépôt de 16134 \$ a été fait, il reste 1600 \$ à recevoir nous avons un chèque de 400 \$ de reçu et à déposer. Mme Élianne Gagnon du groupe Beaudet nous a avisés qu'elle pourrait nous donner un coup de main pour le souper bénéfice du mois de mai. Elle est organisatrice d'évènement et il n'y aurait pas de frais.
- e. Il est demandé de préciser le statut de la carte de guichet associée à la Fondation. Il est important que le nom soit celui de la Fondation et qu'elle soit bloquée afin de ne permettre que les dépôts.

11- Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Leclerc. *FCSRDN20161129-8 A.G.*

Karine Lapierre
Secrétaire d'assemblée

Alain DuHamel
Président